

Paris, le 26 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Etude exclusive sur les travaux de rénovation énergétique des propriétaires : des chiffres encourageants

La Fédération bancaire française et l'Association française des Sociétés Financières dévoilent les résultats d'une étude exclusive menée par l'IFOP auprès de plus de 5 600 propriétaires de logements sur leurs travaux de rénovation énergétique¹.

Cette étude permet de disposer d'un diagnostic sur le type et le budget des travaux, les freins qui demeurent, mais également les principaux facteurs qui ont permis de les réaliser.

Chiffres clés

45% des propriétaires ont effectué des travaux de rénovation énergétique depuis janvier 2019 et **32% déclarent vouloir en faire**.

79% des propriétaires considèrent que le frein principal à la non réalisation de travaux est de trouver une aide ou un artisan.

42% des propriétaires ayant conduit des travaux ont bénéficié d'une aide publique, **39%** ont eu recours au crédit.

Près d'1 propriétaire sur 2 n'aurait pas pu réaliser ses travaux sans aide publique.

18 563 € est le montant moyen des travaux de rénovation énergétique.

Principaux enseignements

45% des propriétaires ont effectué des travaux de rénovation énergétique depuis 2019. Ils sont plus jeunes que la moyenne des propriétaires, et plus souvent propriétaires de maisons (49%) que d'appartements (32%). Par ailleurs, 32% des propriétaires déclarent avoir l'intention d'engager des travaux (12% chez ceux en ayant déjà faits et 20% chez ceux n'en ayant pas encore réalisés). En appartement, 25% sont freinés par l'accord de la co-propriété.

Les travaux d'isolation sont les plus fréquents (49%), suivis de l'installation de fenêtres et survitrage (34%) qui concernent davantage les appartements. Les deux objectifs prioritaires sont le souhait de réduire le montant de la facture énergétique (71%) et l'amélioration du confort de vie (67%).

41% des propriétaires n'ont pas démarré de travaux de rénovation énergétique, qu'ils considèrent pourtant utiles. **Leur frein majeur est leur situation financière (56%)**, dont 14% qui estiment que leur situation ou celle de leur logement est inéligible aux aides publiques.

¹ L'étude a été conduite en ligne via un panel du 31 mars au 19 avril 2023 sur un échantillon de 5679 Français propriétaires, dont 2507 propriétaires ayant effectué des travaux de rénovation énergétique depuis janvier 2019.

De façon plus globale, pour 79% des propriétaires interrogés, le frein cité en premier pour réaliser des travaux est l'obtention des aides publiques pour les financer et en second de trouver un artisan. La situation financière est logiquement davantage un point bloquant auprès des propriétaires à plus faibles revenus.

42% des propriétaires ayant fait des travaux de rénovation énergétique ont bénéficié d'une aide et 39% d'un crédit. De manière globale, ils ont d'abord mobilisé leur épargne pour réaliser des travaux de rénovation énergétique à hauteur de 58% du montant total des travaux, puis le crédit et enfin l'aide publique avec respectivement 26% et 16%.

Près d'1 bénéficiaire d'une aide sur 2 n'aurait pas pu effectuer ces travaux de rénovation énergétique sans l'aide publique reçue. L'accompagnement est un élément déterminant du recours aux aides : un levier pour ceux qui en ont bénéficié et un manque pour les autres.

Il y a donc un enjeu d'accompagnement global des travaux de rénovation énergétique, avant, pendant et après : pour le diagnostic, pour définir le projet et les solutions techniques, trouver des artisans compétents et disponibles, et informer également sur le financement de ces travaux (aides et prêts).

Les **dispositifs FranceRénov** et **l'accompagnateur Rénov** ont un rôle clé à jouer dans cet accompagnement global :

- Structuration des différentes étapes dans le parcours de réalisation des travaux
- Centralisation de l'information sur les différents types d'aides et de crédits existants, etc.

L'artisan est un acteur majeur tout au long du parcours des travaux de rénovation énergétique. Cependant, si son rôle est reconnu comme légitime dans l'accompagnement des travaux, il l'est moins dans la recherche de financement (aides et crédits).

En termes de budget, **les propriétaires ayant réalisé des travaux ont eu recours :**

- à l'épargne pour 93% d'entre eux pour un montant moyen de 10 028 €,
- au crédit pour 39% d'entre eux pour un montant moyen de 16 412 €,
- aux aides publiques pour 42% d'entre eux pour un montant moyen de 6 753 €.

Au global, l'épargne représente 58% du budget, le crédit 26% et les aides publiques 16% pour un montant moyen des travaux qui s'élève à 18 563 €.

CONTACTS PRESSE FBF & ASF

Benoît Danton : 01 48 00 50 70 / bdanton@fbf.fr
Harmonie Benedetti : 01 53 81 51 56 / h.benedetti@asf-france.com